

**ASSOCIATION V.M.L**

2 Ter Avenue de France  
91300 MASSY

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2024**

PHILIPPE DELAHAYE  
38 rue de la Convention  
94270 – LE KREMLIN BICETRE

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux adhérents de l'association,

### **OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES (V.M.L) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au KREMLIN-BICÊTRE,  
Le 26 mai 2025

---

**Philippe DELAHAYE**

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

# ASSOCIATION V.M.L.

2 ter Avenue de France  
91300 MASSY

---

**DOCUMENTS DE SYNTHESE  
AU 31 DECEMBRE 2024**

## Compte de Résultat

1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	21 520	22 100
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	259 203	245 820
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	2 253	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 550	2 620
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	805 125	920 700
	Mécénats	30 150	39 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		35 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés		569 748	
Autres produits		2 273	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 125 802</b>	<b>1 837 261</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	201 045	191 318
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	335 011	317 964
	Aides financières	79 300	707 760
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 743	27 320
	Salaires et traitements	287 927	282 732
	Charges sociales	124 155	118 834
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 489	3 998
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	83 325	210 101
Autres charges	392	100	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 144 388</b>	<b>1 860 128</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(18 586)</b>	<b>(22 867)</b>

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		(18 586)	(22 867)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	51 138	37 972
	<b>Total des produits financiers</b>	51 138	37 972
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		51 138	37 972
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		32 551	15 105
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 706	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	6 706	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 482	217
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	1 482	1 615
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		5 224	(1 615)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		11 653	8 528
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		1 183 645	1 875 233
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		1 157 523	1 870 271
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		26 122	4 962

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Dons en nature  
Prestations en nature  
Bénévolat

**TOTAL****CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Secours en nature  
Mise à disposition gratuite de biens  
Prestations  
Personnel bénévole

**TOTAL**

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	34 426	25 016	9 409	12 312
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	77 612	68 803	8 809	4 877	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 745		9 745	9 122	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>121 783</b>	<b>93 820</b>	<b>27 963</b>	<b>26 311</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	28 500		28 500	33 742
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	67 592		67 592	67 115
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	36 330	17 603	18 727	36 539	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	844 324		844 324	811 181	
<b>DISPONIBILITES</b>	788 687		788 687	729 467	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	24 459		24 459	26 886
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 789 892</b>	<b>17 603</b>	<b>1 772 289</b>	<b>1 704 930</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>1 911 675</b>	<b>111 422</b>	<b>1 800 252</b>	<b>1 731 241</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			9 745	9 122	
(3) dont à plus d'un an					

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	156 547	151 585
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	628 870	628 870
Autres			
Report à nouveau	42	42	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	26 122	4 962	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>811 582</b>	<b>785 459</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>811 582</b>	<b>785 459</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	611 058	527 733
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>611 058</b>	<b>527 733</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 780	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 264	58 041
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	92 644	99 839
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	230 924	260 168	
	Produits constatés d'avance		
	<b>Total des dettes</b>	<b>377 613</b>	<b>418 049</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 800 252</b>	<b>1 731 241</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 122,49	4 962,10
(1) Dont à moins d'un an	377 613	418 049	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 780		

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## **Etats financiers au 31/12/2024**

### **I- Présentation de l'association et faits caractéristiques**

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Présentation de l'association et faits caractéristiques

### I - Présentation de l'association

L'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a été fondée le 21 mai 1990.

L'association a pour but:

1. de promouvoir la recherche médicale et scientifique sur les maladies lysosomales,
2. de sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics aux problèmes de guérison, de soins ou de prévention de ces maladies,
3. de promouvoir les traitements préconisés par le corps médical et scientifique,
4. d'apporter une aide matérielle, morale, technique aux malades et à leur famille, lutter pour l'accessibilité des logements et lieux publics,
5. de favoriser l'intégration des malades en les associant aux divers courants d'éducation populaire et culturelle.

Pour mener ses actions, l'association mobilise largement les énergies bénévoles. Elle développe également chaque année de multiples opérations de collecte de fonds auprès du public. A cet égard, son financement est totalement dépendant de la générosité du public (personnes physiques ou morales).

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes

Membre de la Commission Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## **Etats financiers au 31/12/2024**

### **II- Principe, règles et méthodes comptables**

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 800 252 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 183 645 euros** et un total **charges de 1 157 523 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 26 122 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Règles et Méthodes Comptables

### Projets de l'entité et Fonds Dédiés

- Le projet de l'entité est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'Association pour réaliser l'objet social. Le projet de l'entité est affecté en réserves libres : compte 1068... autres réserves (dont réserves pour projet de l'entité) .
- Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent , à la clôture de l'exercice, la partie des ressources , affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

### Méthodes comptables appliquées et changements de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

### Les principales méthodes utilisées sont :

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Stocks et en cours

Il n'y a pas de stock ni d'en cours au 31 décembre 2024.

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
33, rue de la Convention  
92200 LE KREMLIN BICETRE

## Règles et Méthodes Comptables

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Engagements de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 42 437 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les hypothèses pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Modalités de calcul conformes à la convention collective des Centres Sociaux et Socioculturels
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel faible
- Critère d'actualisation : 4.60 %
- Taux de charges fiscales et sociales : 45% selon le mode de départ.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
33, rue de la Convention  
91270 LE KREMLIN BICÊTRE

## Règles et Méthodes Comptables

### Valorisation du bénévolat

Le recours aux activités bénévoles est intrinsèque à l'association. Il revêt de très nombreuses formes, tant dans leur nature que dans leur durée. Dans le souci de mettre en valeur l'apport primordial de cette ressource, VML a mis en place un outil de suivi et d'évaluation du temps ainsi consacré. La mesure retenue est le jour/homme. Par dérogation au règlement ANC n°2018-06, une valorisation financière de cette estimation est trop aléatoire pour être retenue en comptabilité. En matière d'interprétation, il apparaît en outre plus pertinent de comparer la volumétrie en jour/homme des activités salariées et bénévoles.

### **Evaluation de la contribution bénévole (en jour/homme) en 2024**

Nature des actions	Missions relevant des fonctions électives	Actions relevant des missions sociales	Opération de collecte de fonds et de gestion
Nombre de jours/homme consacrés	73,75	282,25	1 774,00

Au total, le nombre de jours/homme consacré par les bénévoles à Vaincre les Maladies Lysosomales s'élève à 2 130 (pour 2 152,50 en 2023). Il n'est pas évalué dans ce résultat la contribution bénévole des experts scientifiques et médicaux intervenant dans l'évaluation des projets de recherche déposés à VML pour financement.

Comparés aux 1 152 jours ouvrés salariés travaillés, les 2 130 jours/bénévoles indiquent l'importance de cette ressource et soulignent si besoin en était le caractère associatif de Vaincre les Maladies Lysosomales.

### Le secteur lucratif

Selon les dispositions de la Direction Générale des Impôts, l'activité développée autour de l'opération « chocolat » est soumise aux impôts commerciaux. Il existe donc pour VML un secteur fiscal distinct.

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94279 LE KREMLIN BICETRE

## **Etats financiers au 31/12/2024**

### **III- Informations relatives au bilan et au compte de résultat**

**Philippe DELAHAYE**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	34 426					34 426
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>34 426</b>					<b>34 426</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	43 889					43 889
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	41 625		6 519		14 420	33 723
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>85 513</b>		<b>6 519</b>		<b>14 420</b>	<b>77 612</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	9 122		623			9 745
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>9 122</b>		<b>623</b>			<b>9 745</b>
<b>TOTAL</b>	<b>129 061</b>		<b>7 141</b>		<b>14 420</b>	<b>121 783</b>

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	22 114	2 902		25 016
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>22 114</b>	<b>2 902</b>		<b>25 016</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	43 889			43 889
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	36 747	2 587	14 420	24 915	
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>80 636</b>	<b>2 587</b>	<b>14 420</b>	<b>68 803</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>102 750</b>	<b>5 489</b>	<b>14 420</b>	<b>93 820</b>

Philippe DELAHAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
 38, rue de la Convention  
 94270 LE KREMLIN BICETRE

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	16 121	1 482		17 603
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>16 121</b>	<b>1 482</b>		<b>17 603</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>16 121</b>	<b>1 482</b>		<b>17 603</b>
Dont dotations et reprises <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			1 482		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 745	9 745	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	67 592	67 592	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	17 603	17 603	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	732	732	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	17 995	17 995	
Charges constatées d'avance	24 459	24 459		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>138 125</b>	<b>138 125</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 780	2 780		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	51 264	51 264		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	31 317	31 317		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 628	38 628		
	Impôts sur les bénéfiques	11 653	11 653		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 411	1 411		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 635	9 635		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	230 924	230 924		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>377 613</b>	<b>377 613</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Philippe DELAHAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
 38, rue de la Convention  
 94270 LE KREMLIN BICETRE

## Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		300 086
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 846	14 846
<b>Dettes fiscales et sociales</b> CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES S/C.A P. FORMATION CONTINUE	31 317 18 066 5 273	54 656
<b>Autres dettes</b> SUBV ET BOURSES A PAYER	230 584	230 584

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			24 459
Loyer 1er Trimestre	01/01/2025 31/12/2025	11 494	
Assurance	01/01/2025 31/12/2025	742	
EUDONET	01/01/2025 31/12/2025	8 880	
QUADIENT	01/01/2025 31/12/2025	742	
EDENRED	01/01/2025 31/12/2025	2 233	
DALLOZ	01/01/2025 31/12/2025	369	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>24 459</b>

Philippe DELAHAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
 38, rue de la Convention  
 94270 LE KREMLIN BICETRE

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38, rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	151 585	4 962			156 547
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	628 870				628 870
Autres réserves					
Report à nouveau	42				42
Excédent ou déficit de l'exercice	4 962	(4 962)	26 122		26 122
<b>Situation nette</b>	<b>785 459</b>		<b>26 122</b>		<b>811 582</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>785 459</b>		<b>26 122</b>		<b>811 582</b>

Philippe DELAHAYE  
*Commissaire aux Comptes*  
 Membre de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes  
 38, rue de la Convention  
 94270 LE KREMLIN BICETRE

## Tableau Réserve Projet de l'Entité

<b>RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE</b>					
Intitulé des projets	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement)	Montant fin exercice
Projet de l'entité Recherche	257 611,49				257 611,49
Projet de l'entité Action Sociale	30 000				30 000
<b>TOTAL</b>	<b>337 334</b>		<b>49 722,60</b>		<b>287 611,49</b>

Philippe DELAHAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
 38, rue de la Convention  
 94270 LE KREMLIN-BICETRE

## Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2023	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2024
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
<b>TOTAL</b>				

**Philippe DELAHAYE**  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*  
 38, rue de la Convention  
 75270 LE KREMLIN BICÊTRE

## Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés recherche MPS III (C)	522 733	83 325				606 058	
Fonds dédiés social	5 000					5 000	
<b>TOTAL</b>	<b>522 733</b>	<b>5 000</b>	<b>83 325</b>			<b>611 058</b>	

Philippe DELAHAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
 33, rue de la Convention  
 91270 LE KREMLIN BICETRE

## Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2024	31/12/2023
<b>PRODUITS</b>		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>Total des produits</b>		
<b>CHARGES</b>		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>Total des charges</b>		
<b>SOLDE</b>		

Philippe DELAHAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
 38, rue de la Convention  
 94270 LE KREMLIN BICETRE

## Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			10
	<b>TOTAL</b>		<b>6</b>	<b>10</b>

L'effectif moyen externe correspond à la volumétrie du bénévolat 2023 (2 130 jours/hommes), rapportée au nombre de jours moyens effectués par un salarié (218 jours/an).

Philippe DELAMAYE  
 Commissaire aux Comptes  
 Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris  
 38, rue de la Concorde  
 94270 LE KREMLIN BIJOUETRE

# SOMMAIRE CER

Annexe du Compte d'emploi des Ressources

Tableau d'affectation 2024

CER 2024-2023

CROD 2024

# Compte d'emploi ressources

## ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2024 (CER)

### I. MÉTHODE D'ÉLABORATION DU CER

Le CER est réalisé en conformité avec la loi n°91-772 du 7 août 1991 Art 432-17. Les modalités de sa présentation sont en cohérence avec le nouveau règlement comptable n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

### II. FORME DU TABLEAU

Le CER comporte cinq rubriques dont le détail est précisé par l'arrêté du 22 mai 2019 fixant les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité :

- Les ressources par origine ;
- Les emplois par destination ;
- Les ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés ;
- Les contributions volontaires en nature ;
- Les fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER est issu du compte de résultat par origine et destination (CROD)

### III. MODALITÉS DE PASSAGE DES COMPTES ANNUELS AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER est réalisé à partir du compte de résultat par origine et destination (CROD). Ce dernier est établi à partir d'une balance analytique.

#### RÉALISATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

##### III.1 Détermination des coûts directs

Les coûts directs correspondent aux coûts qui disparaîtraient si l'action à leur origine n'était pas effectuée. Il s'agit de charges rattachables sans ambiguïté à des emplois. La répartition s'effectue en fonction de la comptabilité analytique par destination pour les emplois directs.

##### III.2 Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges de fonctionnement entre les activités.

Les charges de fonctionnement du siège font l'objet d'une répartition entre les différents secteurs d'activités et missions selon des règles d'affectation préétablies. Cette répartition est effectuée selon les

Philippe DELAUNAY  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Cour des Comptes  
38, rue de la République  
94270 LE KREMLIN-BICOTRE

## Compte d'emploi ressources

clés suivantes :

- charges de personnel, incluant les charges patronales et fiscales : l'affectation est basée sur un outil de suivi des temps quotidien individuel.

- charges de fonctionnement et amortissements à répartir : la répartition est effectuée selon le pourcentage de temps de l'ensemble du personnel affecté à chaque activité et mission sur la durée d'utilisation ou de consommation de la charge.

### III.3 Affectation des ressources aux emplois

- Dans un premier temps, des affectations directes de ressources et d'emplois sont effectuées.

- Dans un second temps :

-le solde des missions sociales est financé exclusivement par les ressources collectées auprès du public

-les soldes des frais de recherche de fonds et de frais de fonctionnement sont financés par les ressources collectées auprès du public à hauteur du poids des ressources issues de la générosité publique non affectées par les donateurs sur l'ensemble des ressources de l'association libres d'affectation.

- Cas particulier des emplois liés à l'opération LysoSolidarité

La principale opération de collecte de fonds de l'association concerne l'opération LysoSolidarité. Cette initiative a pour particularité d'être adossée à une vente de produits de Noël. En accord avec les dispositions de l'administration fiscale, l'opération est conditionnée à la dissociation physique de l'achat et du don pour les participants. Pour l'association, une comptabilité analytique permet d'identifier un secteur lucratif (vente) et un non lucratif (don).

La marge brute de cette opération (produits de la vente – prix d'achat des produits) doit permettre de financer totalement les frais de gestion de cette opération. Dans l'éventualité d'une insuffisance de financement, la différence serait couverte provisoirement par les fonds propres de l'association. A l'inverse, si un produit résiduel apparaît, le montant est affecté au financement des frais de fonctionnement, et notamment de l'impôt sur les bénéfices consécutifs de cette opération.

### IV. LIBELLÉ ET CONTENU DES RUBRIQUES DU CER

Le CER reprend les rubriques du CROD pour la partie des ressources issues de la générosité du public et de leurs emplois.

#### IV.1 Emplois par destination

>Contenu des missions sociales

Philippe DELAHAYE  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris  
38 rue de la Convention  
94270 LE KREMLIN BICETRE

## Compte d'emploi ressources

Les différentes missions sociales correspondent à la déclinaison de l'objet social. Elles sont au nombre de trois :

- **Scientifique/Médicale** : financement de la recherche, formation et information des professionnels des secteurs médical et paramédical, réalisation de supports d'information spécialisée, organisation de réunions d'information spécialisée pour les adhérents, action de revendication auprès des Pouvoirs Publics, laboratoires pharmaceutiques et sociétés de biotechnologie,...

- **Aide et soutien** : prestations apportées auprès des patients, de leurs familles et aidants, organisation de réunions d'information et de soutien, aide financières directes, prise en charge de dépenses non prises en compte par d'autres organismes...

- **Sensibilisation du public** : opérations visant à sensibiliser sur les maladies lysosomales et l'action de l'association auprès des personnes concernées directement par la maladie, du corps médical et du grand public...

### >Contenu des frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public : frais d'appel et de traitement des dons (dont reçus fiscaux), legs et autres libéralités.

Frais de recherche des autres fonds privés : charges correspondant à l'organisation et la gestion de l'opération LysoSolidarité et autres activités marchandes.

Charges liées à la recherche de mécénats.

### >Contenu des frais de fonctionnement

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux :

- frais de gestion, qui regroupent les coûts de structures et des services administratifs du siège,
- impôts et taxes qui ne sont pas directement attribuables aux coûts de personnel.

Par ailleurs, les dotations aux provisions et dépréciations sont renseignées (si dotation ou reprise).

## IV.2 Ressources par origine

Cotisations sans contrepartie : cotisations annuelles des adhérents

Dons, legs et mécénat

Autres ressources liées à la générosité du public : produits en numéraire reçus à l'occasion des manifestations grand public organisés par l'association, la marge brute de l'opération LysoSolidarité (vente de produits – prix d'achat des produits) et la participation des adhérents aux manifestations et autres initiatives de l'association (week-end dédiés, séjours été...).

## IV.3 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Ces ressources sont comprises hors fonds dédiés. Le solde des ressources collectées auprès du public non

Philippe DELAUNAYE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Commission des Comptes des Paris

38, rue de la Concorde

94270 LE KREMLIN DE LA BIÈRE

## Compte d'emploi ressources

affectées et non utilisées en début d'exercice correspond au solde établi sur le CER 2023 au 31 décembre 2023.

Philippe DELAHAYE  
Comptable  
Régionale de Paris  
Convention  
LE ROSEMLIN BICETRE

**TABEAU D'AFFECTION DIRECT DES EMPLOIS DE RESSOURCES COLLECTEES EN 2024**

	Financement direct ressources collectées auprès du public		Financement direct autres ressources						Affectation par emploi des rces collectées auprès du public utilisées sur 2024		
	Emploi de 2024 a	Fonds dédiés b	Dons affectés b	Part. adhérents	Subv. Publique	Cotisations	Produits financiers	Pdts exceptionnels		Autres pdts	Solde emplois à financer d=a-b-c
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>											
1.1 Réalisées en France	492 200			2 253	7 550					482 398	
Actions réalisées directement											
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	78 300									78 300	
1.2 Réalisées à l'étranger	0									0	
Actions réalisées directement											
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0									0	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>											
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59 287								278	59 009	54 718
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	57 880							58 158		0	0
2.3 Charges liées à la recherche de subventions ou autres concours publics	0										0
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	173 832					21 520	51 138	6 706	0	94 468	87 598
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 253</b>	<b>7 550</b>	<b>21 520</b>	<b>51 138</b>	<b>6 706</b>	<b>58 436</b>	<b>714 175</b>	<b>142 316</b>

(1) ratio d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Ressources issues de la générosité du public 2024 = 833 881  
 Total des ressources de l'association libres de ressources 2024 = 899 275  
 Hors dotation sur fonds dédiés  
 Hors reprises sur fonds dédiés

R = 92,73%

**Origines et répartitions des subventions**

Subventions publiques: 7550 €. Origine: CCAS, CPAM. Elles sont attribuées sur des actions de soutien aux familles. Affectation 100 % en missions sociales.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>560 698</b>	<b>1 177 949</b>	<b>1-RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	21 520	22 100
Actions réalisées directement	482 398	470 288			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	78 300	140 000	1.2 Dans, legs et mécénat		
1.2 Réalisées à l'étranger			Dons manuels	802 544	914 797
Actions réalisées directement			Legs, donations et assurances-vie	0	0
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	567 660	Mécénat		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>54 718</b>	<b>51 694</b>		30 150	74 000
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 718	47 843	1.3 Autres ressources liés à la générosité du public	62 992	60 405
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	3 851			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>87 598</b>	<b>103 490</b>			
<b>I. TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>703 014</b>	<b>1 333 133</b>	<b>I. TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>917 206</b>	<b>1 071 301</b>
<b>4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>3. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>83 325</b>	<b>210 101</b>	<b>4. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>0</b>	<b>569 748</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>130 867</b>	<b>97 816</b>	<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>917 206</b>	<b>1 641 049</b>	<b>TOTAL</b>	<b>917 206</b>	<b>1 641 049</b>
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>883 078</b>	<b>785 262</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-)		
			Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	130 867	97 816
			<b>RESSOURCES RÉPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>1 013 945</b>	<b>883 078</b>

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

**2024**

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL 2024	Dont générosité du public	PRODUITS PAR ORIGINE	
			TOTAL 2024	TOTAL 2024
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>570 500</b>	<b>560 698</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>917 206</b>
1.1 Réalisées en France	570 500	560 698	1.1 Cotisations sans contrepartie	21 520
Actions réalisées directement	492 200	482 398	1.2 Dons, legs et mécénat	802 544
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	78 300	78 300	Dons manuels	0
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	Legs, donations et assurances-vie	30 150
Actions réalisées directement	0	0	Mécénat	62 992
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	57 844
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>117 167</b>	<b>54 718</b>	<b>2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>7 550</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59 287	54 718	2.1 Cotisation avec contrepartie	0
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	57 880	0	2.2 Parrainage des entreprises	0
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics	0	0	2.3 Contribution financière sans contrepartie	0
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	57 844
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>173 832</b>	<b>87 598</b>	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>7 550</b>
<b>4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS</b>	<b>0</b>
<b>6. IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>11 653</b>		<b>5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>0</b>
<b>7. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>83 325</b>	<b>83 325</b>	<b>TOTAL</b>	<b>982 600</b>
<b>TOTAL</b>	<b>956 477</b>			
<b>RESULTAT (DEFICIT(-)/EXCEDENT)</b>	<b>26 122</b>	<b>130 867</b>		

CHARGES PAR DESTINATION	2024	2023	PRODUITS PAR ORIGINE	
			2024	2023
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>570 500</b>	<b>1 180 569</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>917 206</b>
1.1 Aider et soutenir	297 199	253 007	1.1 Cotisations sans contrepartie	21 520
1.2 Favoriser la recherche	78 300	707 660	1.2 Dons, legs et mécénat	802 544
1.3 Améliorer la prise en charge médicale	79 948	95 165	Dons manuels	0
1.4 Sensibiliser et faire connaître	115 053	124 736	Legs, donations et assurances-vie	30 150
			Mécénat	62 992
			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	60 405
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>117 167</b>	<b>108 769</b>	<b>2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>40 245</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59 287	50 225	2.1 Cotisation avec contrepartie	0
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	57 880	58 544	2.2 Parrainage des entreprises	0
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics	0	0	2.3 Contribution financière sans contrepartie	0
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	57 844
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>173 832</b>	<b>170 986</b>	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>7 550</b>
<b>4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS</b>	<b>0</b>
<b>6. IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>11 653</b>	<b>8 528</b>	<b>5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>0</b>
<b>7. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>83 325</b>	<b>210 101</b>	<b>TOTAL</b>	<b>982 600</b>
<b>TOTAL</b>	<b>956 477</b>	<b>1 678 952</b>		
<b>RESULTAT (DEFICIT(-)/EXCEDENT)</b>	<b>26 122</b>	<b>4 962</b>		